

Rapport public Parcoursup session 2023

ONIRIS (école nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation)-Campus des sciences de l'alimentation-Géraudière - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 2 ans à Rennes puis 3 ans à Nantes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ONIRIS (école nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation)-Campus des sciences de l'alimentation-Géraudière - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Agroalimentaire - 2 ans à Rennes puis 3 ans à Nantes	Tous les candidats	Tous les candidats	22	152	69	84	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de solides compétences acquises dans les matières scientifiques suivies au lycée, particulièrement en mathématiques, qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques, le tout donnant une capacité à analyser, à poser une problématique et à conduire un raisonnement et à l'appliquer.

Disposer de compétences en matière de communication numérique et d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.

Disposer de compétences écrites et orales en langues étrangères, au minimum en anglais afin d'être capable de mener des recherches documentaires, de travailler à partir de documents originaux.

Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de motivation pour les enjeux sociétaux.

Attendus locaux

Disposer de solides compétences scientifiques, particulièrement en mathématiques, en physique/chimie et en sciences de la vie, qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques : capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, maîtriser un socle de connaissances disciplinaires. Ces compétences peuvent être attestées par la filière de baccalauréat choisie, les résultats obtenus en première et en terminale (cinq trimestres) ou le cas échéant à l'occasion d'épreuves propres au processus de sélection. Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée (français). Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien oral. Disposer de compétences en langues étrangères, a minima en anglais afin d'être capable de mener des recherches documentaires, de travailler à partir de documents originaux et de restituer un travail dans un contexte international. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus durant les années de lycée, par des certifications ou par des séjours linguistiques faisant l'objet d'une attestation. Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien oral. Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus dans les matières spécifiques durant les années de lycée. Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien oral spécifique au processus de sélection.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat obtenu	1	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		STAV	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées
		STL	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac en préparation	Toutes années	GEN	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		STAV	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées
		STL	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les 2 premières années (L1 et L2) sont réalisées à l'Institut Agro Rennes-Angers sur le campus de Rennes.

Les 3 années de formation ingénieur (L3 à M2) sont réalisées à Oniris sur le campus Sciences de l'Alimentation à Nantes : <https://www.oniris-nantes.fr/etudier-a-oniris/la-formation-ingenieur/>

1ère année (L3)

- acquisition de la majorité des compétences de l'ingénieur en Sciences de l'Alimentation ou d'un secteur utilisant des biotechnologies.

Possibilité passage sous statut Apprenti en M1

2ème année (M1)

- grande personnalisation des parcours,
- un semestre obligatoire de mobilité internationale (sous forme académique pendant les semestres 7 ou 8, sous forme de stage en entreprise ou en laboratoire entre les semestres 8 et 9)

3ème année (M2)

4 domaines d'approfondissements (possibilité de contrat de professionnalisation)

- Le vivant au coeur d'une alimentation de qualité, saine, sûre et durable
- Accompagner les transitions vers un système alimentaire durable

- Recherche, développement et innovation
- Gestion de projets innovants

Doubles diplômes Master - Ingénieur

Nutrition Sciences des Aliments

- M2 MIAM-SA (« Innovation et Science des Aliments »),
- M2 NutrIS (« Nutrition Santé »),
- M2 IN (Ingénierie Nutraceutique)

Biologie Santé (BS)

- M2 Man-Imal (de l'Animal à l'Homme-Analyse Maîtrise et Gestion des Risques Sanitaires et Nutritionnels)

Science du Médicament et Produits de Santé (SMPS)

- M2 BPS (Bioproduction santé) (possibilité de contrat de professionnalisation)

Double diplôme en partenariat avec des Universités brésiliennes

Double diplôme Ingénieur - Manager en partenariat avec Audencia (Apprentissage ou contrat de professionnalisation possible)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Date du jury d'admissibilité : 1^{ère} phase : 18/04/2023

Date jury d'admission final : 10/05/2023

Composition du jury

La sélection en vue de l'admission des candidats aux recrutements par un jury d'admission qui comprend: -

le directeur général de l'Ecole (Oniris) ou son représentant

Le directeur des formations de l'Ecole ou son représentant;

Deux enseignants-chercheurs de l'Ecole ou leurs suppléants;

Le jury d'admission désigne les examinateurs chargés de conduire les entretiens, choisis parmi les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Ecole.

Le concours comporte un examen des dossiers scolaires et, éventuellement, une épreuve d'entretien. L'examen des dossiers scolaires porte sur les résultats obtenus aux trois trimestres de la classe de première (en spécialités 1, 2 & 3 ; LV1) et aux deux premiers trimestres de la classe de terminale (en spécialités 1 et 2 ; LV1) et aux épreuves anticipées de français du baccalauréat. La note attribuée à ce dossier varie de 0 à 20.

A l'issue de l'examen des dossiers scolaires des candidats, le jury établit, par ordre de mérite, une liste de:

- candidats admis directement sans entretien;
- candidats admissibles convoqués pour un entretien;
- candidats non sélectionnés.

L'épreuve d'entretien, d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes précédée d'une période de préparation, est destinée à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats. La note numérique attribuée à cette épreuve d'entretien varie de 0 à 20.

A l'issue de l'épreuve d'entretien, le jury établit, par ordre de mérite, une deuxième liste de candidats classés, en ajoutant à la note de dossiers affectée du coefficient 1 la note de l'épreuve d'entretien affectée du coefficient 1.

Pour être définitivement admis, les candidats doivent justifier de l'obtention du baccalauréat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En cas d'admissibilité après examen des dossiers académiques, les candidats sont convoqués pour des entretiens de motivation où ils doivent

exposer leurs motivations pour le métier d'ingénieur en agroalimentaire. Le jury évalue également leurs connaissances du domaine de

l'alimentation, des filières et des industries agroalimentaires. Cette discussion avec le jury est aussi l'occasion de démontrer ouverture d'esprit et curiosité.

En postulant pour ce cursus d'ingénieur agroalimentaire, les candidats retenus suivront les cours de L1 et L2 à Rennes (Institut Agro) et

termineront leur formation (L3, M1 et M2) à Nantes (Oniris).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disposer de solides bases scientifiques	Notes en mathématiques, en physique/chimie, en sciences de la vie (SVT/biologie/écologie)	Notes en mathématiques, en physique/chimie, en sciences de la vie (SVT/biologie/écologie) : Notes de première et de terminale. notes au baccalauréat de ces spécialités	Essentiel
	Disposer de compétences en langues étrangères	Notes en LV1	Notes en LV1 : notes de première et de terminale.	Très important
	Disposer de compétences en expression écrite	Notes en Français	Notes en Français : Notes de première et celles des épreuves anticipées du baccalauréat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Projet de formation motivé	Projet de formation motivé. Appréciation des professeurs et chef d'établissement.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et implication dans le travail	Capacité à s'investir et s'impliquer	Capacité à s'investir et s'impliquer dans les travaux demandés : Projet de formation motivé. Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation et le secteur de l'alimentation	Connaissances du secteur agroalimentaire et de ses métiers	Connaissances du secteur agroalimentaire et de ses métiers : Si Admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Projet de formation motivé et CV.	Important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, bénévolat dans une association culturelle ou sportive	Ouverture d'esprit, curiosité, capacité de travailler en groupe	Ouverture d'esprit, curiosité, capacité de travailler en groupe : Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Projet de formation motivé et CV.	Complémentaire
---	---	---	---	----------------

Signature :

Laurence DEFLESSELLE,
Directeur de l'établissement ONIRIS (école nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation)-
Campus des sciences de l'alimentation-Géraudière